



ELI-Agronomie
Thierry Walot
thierry.walot@uclouvain.be
0476/792117 - <http://www.graew.be>

Exploitation de J. Hicter¹, visite du 22 septembre 2016. Quelques notes relatives aux aménagements favorables à la perdrix

Version du 2 novembre 2016

Ces quelques notes alimenteront notamment la réflexion relative au design et à la conduite agricole des bandes aménagées en s'inspirant des acquis de J. Hicter. Elles complètent le compte-rendu plus général de la visite proposé par B. Delaite du Réseau Wallon de Développement Rural disponible par ailleurs².

Quelques considérations relatives à la faune et à des aménagements

La densité de perdrix en sortie d'hiver était très bonne avec cette année un comptage qui atteint pratiquement un oiseau par ha (potentiellement 50 couples/100ha). Les battues réalisées cette fin d'hiver ont couvert environ 250 ha avec 230 oiseaux comptés (léger accroissement par rapport à la situation l'année précédente malgré la chasse pratiquée l'automne dernier). Par contre la reproduction a été très mauvaise ce printemps (conditions météo) et les comptages par sondage (observation des compagnies³) ont conduit à une décision de ne pas chasser la perdrix et donc préserver « le capital ». A titre de comparaison, dans quelques rares sites privilégiés et intensivement gérés sans lâchers par des chasseurs en Wallonie on pouvait relever encore récemment les bonnes années une densité atteignant 50 perdrix (25 couples) par 100ha en sortie d'hiver (cf Roisin, Haut Pays). Presque partout cependant chez nous dans la partie de la Wallonie en principe favorable à l'espèce (cultures dominantes), les densités estimées sont très inférieures à ces chiffres et assimilables à une quasi disparition de l'espèce (cf chiffres de l'Atlas des oiseaux nicheurs avec 85% des carrés avec des densités estimées à moins de 1 couple par 100ha. Ce dernier chiffre correspond avec une approche théorique et dans le meilleurs des cas à 2 oiseaux en sortie d'hiver suivant sur base d'une productivité moyenne de 6 jeunes et d'un taux de survie annuel de 33%).

Les bandes enherbées permanentes non fauchées (luzerne, fétuque élevée, dactyle) permettent une présence beaucoup plus importante d'insectes dans les champs avec un « essaimage » jusqu'à 50 à 100m des zones herbeuses pour les carabes. Des comptages ont été réalisés dans les aménagements visités chez Jacques Hicter avec une multiplication par 9 du nombre d'espèces de carabes et une multiplication par 100 du nombre d'individus du fait de l'installation des bandes herbeuses. Dans ce groupe d'espèces on trouve de nombreux auxiliaires agricoles qui contribuent au contrôle des limaces.

¹ Bellicourt et Savy, région de Saint-Quentin France

² <http://www.reseau-pwdr.be/document/une-visite-en-france-pour-illustrer-la-mise-en-%C5%93uvre-de-mae%E2%80%A6-sans-mae>

³ 4 jeunes par poules cette année chez J.Hicter, soit plus du double des observations dans d'autres territoires de chasse à la perdrix en France. A noter qu'avec un taux de survie d'une année à l'autre hors chasse de 33%, seul resterait « un couple par couple » au printemps 2017.

A noter dans le même ordre d'idée de belles populations d'orthoptères dans certaines bandes de hautes herbes installées en Wallonie de longue date. Les insectes et araignées sont essentiels pour la croissance des poussins de toutes les espèces d'oiseaux des champs.

Pour la perdrix, l'abri de la prédation principalement mais aussi de conditions météo adverses doit être apporté par des haies basses et buissons (avec une certaine tolérance néanmoins à la présence de haies libres plus hautes semble t'il selon Jacques Hicter même si la littérature⁴ et d'autres avis indiquent une aversion des perdrix pour les haies hautes libres. D'autres espèces d'oiseaux de champs fuient en tout cas les haies hautes libres avec une certaine tolérance pour les buissons et haies basses (alouettes, bruant proyer en nidification et bergeronnettes printanières, busards).

Cet aspect de plantation de buissons sur des bandes aménagées enherbées est localement pris en compte en Wallonie dans le projet « Mille-feuilles » de Faune et Biotopes et du GAL Culturalité (<http://www.culturalite.be/millefeuilles>). C'est un point à considérer dans le cahier des charges de la variante MC8 « perdrix » notamment en collaboration avec les chasseurs locaux (plantation et entretien de buissons sur bandes aménagées). Diverses variantes sont possibles ou en cours de test (cf. projet pilote « proyer-perdrix » à Perwez et opération « Mille-feuilles »).

Le type de végétation au pied des haies est de grand intérêt pour la perdrix. Un pied de haie dégagé l'intéresse pour surveiller son environnement (en temps normal le perdreau aime avoir une vue dégagée autour de lui). Par contre un pied de haie bien fourni (ronciers, hautes herbes,...) est de grand intérêt pour trouver un abri en cas de menace qui se concrétise (rapace en approche p. ex.). Une certaine hétérogénéité au point de vue de la structure de la végétation des pieds de haies serait donc souhaitable.

A noter dans la plaine picarde la présence en bonne abondance du bruant proyer nicheur avec une régression qui n'atteint pas la situation alarmante de la Wallonie. L'épervier d'Europe et le Busard Saint Martin sont deux prédateurs des perdrix incriminés comme causant des pertes notables en hiver. Le contrôle des renards et corvidés dont la pie (nasse) est soutenu sur l'exploitation visitée. La tolérance du chasseur vis-à-vis du prélèvement des prédateurs naturels existe effectivement mais est limitée. Un chiffre de 10% de prélèvement naturel cité en exemple semble est non acceptable pour le chasseur même si la densité des oiseaux est très élevée.

Les superficies de compensation écologique (SIE) dans le cadre du « verdissement de la PAC » sont, comme partout en Europe un échec en matière de plus-value pour la faune sauvage. Elles se résument actuellement à des CIPAN « améliorées à la marge » (deux composantes minimale au semis au lieu d'une moutarde seule par exemple). Les marges de progrès sont considérables sur base de l'existant (CIPAN davantage favorables à la faune, bordures enherbés entretenues tardivement par exemple).

⁴ Voir notamment

http://www.hedgeline.org.uk/cms/cms_content/files/31_complete_hedge_management_guide_for_farmland_birds_leaflet.pdf

Implantation et gestion des bandes pour la faune

Chez Jacques Hicter, l'implantation des bandes se fait toujours après labour contrairement au travail sur les parcelles cultivées. Les cultures pour la faune particulièrement en mélange et au printemps ne rivalisent pas souvent de manière suffisante avec les espèces moins désirables et qui prennent alors un développement trop important particulièrement si les conditions d'implantation ne sont pas optimales (froid, humidité, sécheresse, ...). C'est particulièrement le cas pour les cultures de printemps. Le semis direct, le travail du sol simplifié sont à proscrire dans les bandes aménagées.

Le chou est une espèce très importante dans les aménagements pour la perdrix⁵ mais sa culture n'est pas la plus facile. Abri, insecte, graines. Les choux non gélifs sont semés à la mi-août avec un peu de luzerne : ils démarrent cette année-là, poussent l'année suivante et grainent l'année qui suit encore. Cet itinéraire sur trois années est à tester chez nous. La réussite de la culture est nettement meilleure lors de semis d'été et a été inspirée de la façon de faire au Royaume-Uni. La phytotechnie du chou dans les conditions de l'agroenvironnement et à mieux « cadrer » dans les « bandes perdrix » proposées actuellement en Wallonie comme variante de la MC8.

L'avoine est considérée comme une céréale intéressante pour l'agraineage naturel en fin de bonne saison. Même si elle tombe rapidement au sol à maturité et germe souvent très vite à ce moment elle est bien consommée par les perdrix à ce moment. A noter qu'elle est réputée chez nous appréciée particulièrement par le bruant proyer. Sa culture dans les mélanges est assez facile et une petite quantité dans les semis de printemps serait donc favorable (graines disponibles rapidement au sol).

Le maïs est utilisé « à contre-cœur » dans la ferme sur les bandes aménagées et uniquement avec une visée cynégétique pour fixer les perdrix sur le territoire lors de la chasse (abri en été et, dans une moindre mesure à l'arrière-saison). Autre avantage, il est aussi récolté mais en laissant des « chaumes » hauts comme abris. Lors de la chasse, les oiseaux se réfugiaient dans des bandes de maïs chez un voisin et la seule parade a été d'installer du maïs « sur place » pour conserver les perdrix sur le territoire de Jacques Hicter. La culture a néanmoins de forts points faibles en abritant des rats et des prédateurs (+ sangliers). Elle attire aussi les ramiers et les corneilles. Pour mémoire, sa culture est proscrite dans les MAEC en Wallonie du fait de son intérêt purement cynégétique et car pratiquement impossible sans désherbage chimique et fertilisation.

Les cultures mélangées semées au printemps (mélanges à base d'avoine, luzerne, mélilot, radis, quinoa, millet, ...) sont en général mal réussies cette année chez JH –conditions météo de juin- avec une présence souvent importante des adventices (renouée persicaire, matricaire, chénopodes, panic...). La production de graines issues de plantes spontanées est sans doute souvent plus importante que celle des semis. Il n'y a pas de stratégie spécifique de rotation sur les bandes aménagées semble t'il ce qui pour nous est une des clefs d'une réussite satisfaisante des cultures pour la faune particulièrement sans l'utilisation d'intrants.

⁵ Et pas seulement pour cette espèce, on a régulièrement noté qu'en plein champ en Wallonie à la mauvaise saison, des bandes de choux abrient des bruants des roseaux par exemple.

